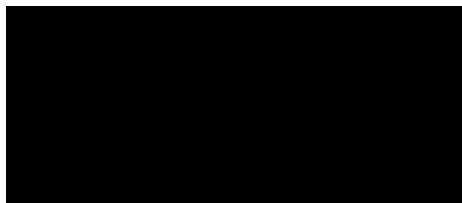


Réunion publique du Conseil de quartier Place des Fêtes
19 novembre 2014 - 19h30
Centre d'animation Place des Fêtes - 2/4 rue des Lilas 75019 Paris

Réunion animée par **Halima JEMNI**, Déléguée du Maire pour le quartier Place des Fêtes.



ORDRE DU JOUR

Réaménagement de la Place des Fêtes et de ses abords :

- Présentation des choix d'aménagement possible
- Annonce du calendrier et des modalités de vote

En présence de :

- François DAGNAUD, Maire du 19^e arrondissement
 - La Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris (DVD)
 - Trait Clair et AME, bureaux d'études
-

INTRODUCTION DE FRANÇOIS DAGNAUD, MAIRE DU 19^{EME}

Le projet de réaménagement de la Place des Fêtes est le premier processus participatif engagé dans le cadre du réaménagement des places parisiennes. Avec le vote des scénarios, nous nous préparons à franchir une étape décisive mais pas conclusive. Il y aura donc d'autres étapes pour la définition du projet. Votre quartier s'est approprié ce processus, faisant à nouveau la démonstration de son énergie et de sa vitalité.

On a vu également une formidable mobilisation autour des écoles et du collège Guillaume Budé. Je suis heureux de vous annoncer que les 8 écoles du secteur, ainsi que le collège, vont entrer dans le Réseau d'éducation prioritaire (REP). Cette force collective qui caractérise la place nous a permis d'obtenir la reconnaissance et les moyens indispensables à la réussite de nos élèves.

Pour le réaménagement de la Place des Fêtes, c'est le questionnaire qui a lancé la réflexion. Il a été suivi d'entretiens, de rencontres, de visites de quartier, d'ateliers et de deux grandes réunions publiques. De tout ce travail se dégage aujourd'hui un consensus sur les priorités : la nécessité d'ouvrir la place à de nouveaux usages et à toutes les générations, le maintien du cœur du marché autour du square, le caractère piétonnier de la place, l'ouverture de la place sur ses abords, faire respirer et rayonner la place à l'échelle du quartier élargi, faire évoluer les œuvres d'art, apaiser l'anneau de circulation autour de la place, mettre plus de végétation...

Il reste cependant certains points à trancher avant d'aller plus loin, et ce sont ces points qui vont être tranchés par une votation citoyenne. C'est vous qui allez devoir choisir entre 2 scénarios. Et c'est ensuite, que, toujours avec vous, nous pourrons affiner et détailler un projet et déterminer jusqu'où et comment nous souhaitons végétaliser, jusqu'où et comment il faut animer la place ou encore apaiser la circulation...

Ce processus va déboucher sur une nouvelle Place des Fêtes et va créer une dynamique bien plus large. Nous souhaitons que l'emprise Jean Quarré soit organisée autour d'un projet phare : une médiathèque. Nous avons aujourd'hui la quasi certitude que ce projet sera validé par Anne Hidalgo. Ce projet n'a donc pas fini d'engendrer d'autres projets.

PRESENTATION DES SCENARIOS

Présentation par Trait Clair et AME, bureaux d'études

La concertation

Nous avons mené avec vous un travail de concertation, qui nous a permis de comprendre comment vous utilisez cette Place des Fêtes. Nous avons animé des échanges sur site, des ateliers participatifs, des entretiens lors du marché et des sorties d'école, rencontré les commerçants des boutiques et ceux du marché, mis à disposition une boîte à idées au centre d'animation et une adresse mail. En parallèle, nous avons sollicité les services techniques avec qui nous avons étudié la faisabilité des différentes idées. Nous aboutissons aujourd'hui à l'élaboration d'un programme, qui définit de grands principes d'aménagement, sous la forme de 2 scénarios pour lesquels il vous appartient de voter.

De grands objectifs partagés par tous

- **Ouvrir la place à de nouveaux usages pour toutes les générations**
 - o **Conforter le marché forain comme élément d'identité et d'attractivité**
Réaffirmer la place du marché sur la Place des Fêtes : linéaires de marché, fonctionnement des étals, stationnement,...
 - o **Réaffirmer le caractère piéton de l'espace central pour permettre de nouveaux usages**
Offrir un lieu de rencontres et de vie plutôt qu'un simple lieu de passage :
 - > activités de loisirs, détente, jeux...
 - > une offre de commerces diversifiée
 - > des restaurants et des cafés exploitant les potentialités de la place (terrasses côté soleil...)
 - o **Rendre lisible et mettre en réseau l'offre urbaine**
Indiquer et signaler les équipements publics pour mettre en valeur le quartier et faciliter la vie de tous les jours : square, bibliothèque, écoles, métro, rues,...
- **Rendre le quartier attractif et convivial à l'échelle de Paris**
 - o **Retrouver un lieu public pouvant accueillir des manifestations et des événements festifs**
Animer la place tout en limitant les nuisances liées à certains types d'activités : cinéma de plein air, Nuit Blanche, jardins éphémères,...
 - o **Améliorer les liaisons vers les quartiers au sud de la place :**
Améliorer et sécuriser les continuités piétonnes vers la rue de Belleville et le quartier Jourdain
 - o **Repenser la place des pièces d'art**
Redonner une nouvelle image aux pièces d'art : des usages nouveaux, de la végétalisation, une insertion dans le projet d'aménagement,...
- **Réorganiser tous les modes de déplacement pour apaiser le quartier**
 - o **Revoir le gabarit et les vitesses des voies de circulation**
Redonner des espaces publics plus généreux au profit des piétons et des cycles en réduisant le gabarit des voies circulées : les voies sont surdimensionnées par rapport aux flux qu'elles supportent.

- **Fluidifier et sécuriser les cheminements des piétons et des cycles**
Améliorer les liaisons douces depuis et vers la Place des Fêtes, lieu de destination et de passage : marché forain, station de métro, commerces, équipements...
- **Empêcher le stationnement des véhicules sur l'espace central et les circulations des deux-roues sur la place**
Inscrire comme objectif du projet d'aménagement la pacification de la place dans son rapport aux véhicules.
- **Végétaliser la place et ses abords**
 - **Rechercher une diversification du végétal pour une nature en ville**
Amplifier la nature en ville en végétalisant autrement : plantes grimpantes, plantes en pot, toitures végétalisées, jouer avec le mobilier urbain...
 - **Travailler sur les ambiances paysagères**
Diversifier la végétation de la place des Fêtes pour offrir plus de couleur et de légèreté : plantes persistantes, floraisons, graminées...

Les éléments de programme communs aux 2 scénarios

- **Libération du cœur de la place accueillir de nouveaux usages pour toutes les générations** (détente, jeux, événements, bar, terrasse...) avec une nouvelle signalétique
- **Le maintien du marché autour du square Monseigneur Maillet** et le déplacement partiel du marché implanté aujourd'hui sur l'espace central
- **L'élargissement du passage entre les rampes du parking** pour faciliter la circulation des piétons et ouvrir la place sur les façades commerciales de la rue Louise Thuliez
- **La valorisation du passage Compans** (enlèvement de la toiture) pour apporter de la luminosité et améliorer l'attractivité commerciale
- **L'apaisement et la réduction de la circulation autour de la place** (exemples : zone 30, aménagements cyclables, zone de rencontre,...)
- **La sécurisation de l'ensemble des traversées piétonnes** autour de la place : tous les carrefours seront réaménagés
- **L'introduction de plus de végétal** dans l'espace public
- **L'implantation d'espaces d'animation avec terrasses sur la partie ensoleillée** de la Place des Fêtes
- **La disparition de la Pyramide** pour ouvrir la place : souhait exprimé soumis à la votation

Deux scénarios

- **Situation actuelle**
 - > Développement du marché autour du square et sur l'espace central de la Place des Fêtes
 - > Un espace piéton réduit les jours de marché : stationnement illicite largement déployé sur la place
- **Scénario A**

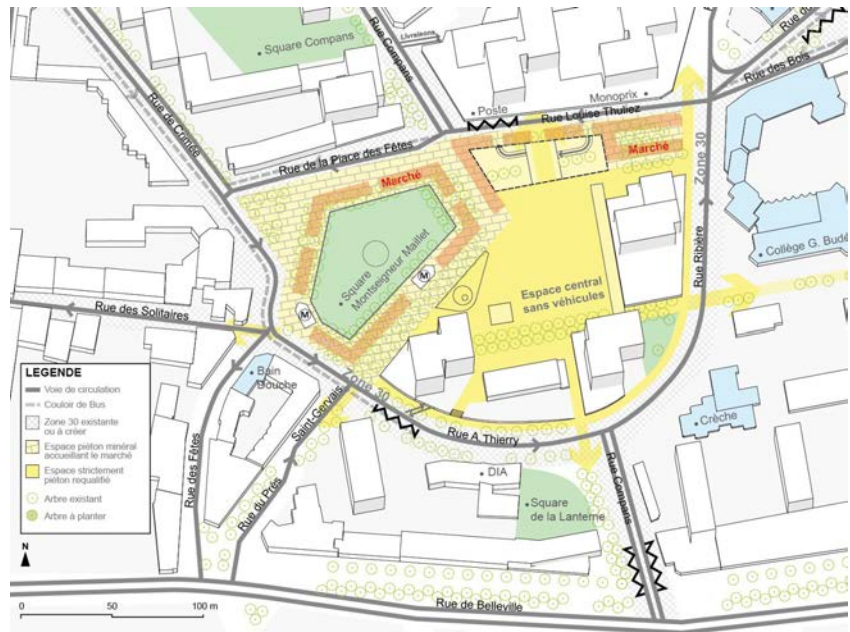
> Libération partielle de la place (espace central) par un repositionnement du marché sur la rue Louise Thuliez

> Maintien du marché autour du square : boucle de cheminement

> Renforcement commercial au nord de la Place des Fêtes avec la relocalisation d'une partie du marché forain sur la rue Louise Thuliez ;

> Requalification de la rue Louise Thuliez avec élargissement du trottoir côté place et mise en sécurité de piétons et avec un apport végétal dans la continuité des pelouses existantes.

> Requalification à neuf des revêtements des trottoirs des rues Augustin Thierry et Henri Ribière côté place



- Scénario B

> Libération partielle de la place (espace central) par un repositionnement du marché sur les rues Augustin Thierry et Henri Ribière

> Maintien du marché autour du square : boucle de cheminement

> Rééquilibrer l'animation autour de la place en



relocalisant une partie du marché forain sur deux voies plantées, larges et ensoleillées : les rues Augustin Thierry et Henri Ribière.

> **Renforcement des liaisons entre la Place des Fêtes et les quartiers animés plus au sud, vers la rue de Belleville**

> **Plantation d'arbres d'alignement sur la rue Henri Ribière grâce à l'élargissement**



MODALITES DE VOTE,

Présentation par Halima JEMNI, déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Place des Fêtes

Les modalités de vote sont inspirées du Budget Participatif Parisien initié par Anne Hidalgo, qui a été un véritable succès. Le vote se déroulera sur une période d'une semaine, du **8 au 14 décembre** et tous les habitants et les usagers de la place pourront voter.

Un site Internet dédié permettra de consulter tous les éléments du projet et de poser des questions : www.maplacedesfetes.fr. Ce site sera maintenu jusqu'à la fin du chantier.

Le vote

Le vote comprendra un choix entre les deux scénarios + une question posée

> Choisir un des deux scénarios

> Répondre à la question : *«Voulez-vous conserver la pyramide située au centre de la place ?»*

Qui peut voter ?

Tous les habitants et les usagers de la Place des Fêtes, sans conditions d'âge ou de nationalité.

Quand voter ?

Du 8 au 14 décembre 2014

Voter sur Internet

Où ?

Sur le site Internet www.maplacedesfetes.fr

Du lundi 8 décembre à 8 h au dimanche 14 décembre jusqu'à 17 h.

Il est nécessaire de disposer d'une adresse électronique pour confirmer le vote.

Comment ?

En trois temps :

1. en renseignant un formulaire ;
2. en choisissant un des scénarios de réaménagement ;
3. en cliquant sur un lien inscrit dans un mail qui vous est envoyé pour confirmer votre vote.

Voter sur les points de vote

Où ?

- Lundi 8 décembre de 16 h à 20 h au Centre d'animation Place des Fêtes (2/4 rue des Lilas)
- Mardi 9 décembre de 9 h à 14 h au Marché de la Place des Fêtes
- Mercredi 10 décembre de 16 h à 20 h au Centre d'animation Place des Fêtes (2/4 rue des Lilas)
- Jeudi 11 décembre de 16 h à 20 h au Centre d'animation Place des Fêtes (2/4 rue des Lilas)
- Vendredi 12 décembre de 9 h à 14 h au Marché de la Place des Fêtes
- Samedi 13 décembre de 14 h à 19 h au Centre d'animation Place des Fêtes (2/4 rue des Lilas)
- Dimanche 14 décembre de 8 h à 17 h à l'école maternelle 2/6 rue des Bois

Comment ?

Le votant doit choisir un des deux scénarios. Le bulletin de vote sera considéré comme nul si deux scénarios sont cochés ; s'il est déchiré ; s'il comporte une mention manuscrite autre que le choix du scénario. Le votant doit déclarer sur l'honneur les informations suivantes : nom, prénom et adresse (à l'issue du vote, vos coordonnées ne seront pas conservées sauf si vous souhaitez être informés de la suite des travaux).

S'informer sur le projet

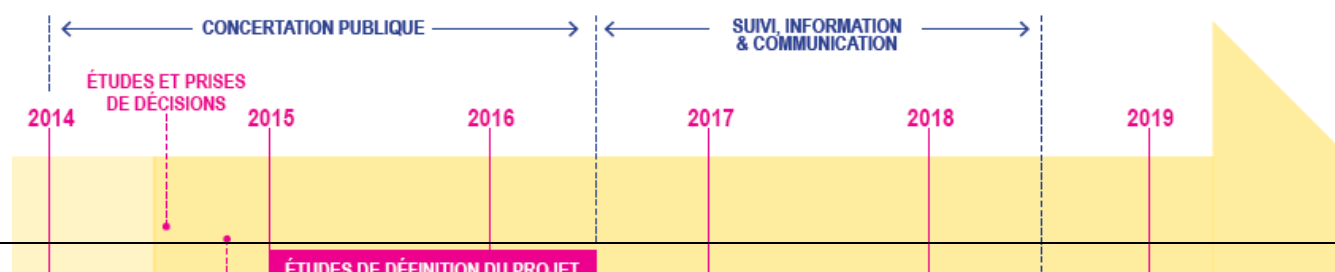
- Le site internet pour expliquer, vous documenter, poser des questions et approfondir le sujet
- Des permanences d'information sur les scénarios et la votation auront lieu :
 - Mardi 2 décembre de 10 h à 13 h au Marché de la Place des Fêtes
 - Mercredi 3 décembre de 17 h à 20 h au Centre d'animation Place des Fêtes (2/4 rue des Lilas)
 - Dimanche 7 décembre de 9 h à 13 h au Marché de la Place des Fêtes
 - Et sur tous les points de vote du 8 au 14 décembre.

Résultats

Les résultats seront disponibles après le dépouillement du scrutin du 14 décembre, sur le site internet ou à l'école 2-6 rue des Bois.

CALENDRIER

Présentation par la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris (DVD)



- **En cours** : étude de commercialité pour faire émerger les potentialités existantes. Un bureau d'étude a été mandaté et travaille actuellement sur un diagnostic.
 - **14 décembre** : Résultat du vote
 - **Janvier/février 2015** : Préparation détaillée de la suite selon le scénario choisi
 - **Mars 2015** : Reprise de la concertation sur l'anneau et le cœur de place. Il faut prévoir environ 1 an et demi de concertation.
 - **Eté 2016** : Début des travaux phasés
 - **Mi 2018** : fin des travaux
- ➔ Les commerçants seront sollicités afin d'organiser le maintien du marché pendant la phase de travaux.
- ➔ Certains sujets seront traités en interne, d'autres en externe.

Questions/commentaires

Je suis camelot, il me semble que les scénarios que vous avez présentés ne prévoient pas de place pour nous. Par ailleurs il y a des problèmes de fraude sur le marché. Qu'avez vous prévu ?

Il n'y aura aucune perte de stand sur le marché, ni pour les permanents, ni pour les volants. Par ailleurs, nous avons engagé une procédure de renouvellement des exploitants des marchés. Nous souhaitons bien évidemment qu'elle soit respectueuse de la loi et nous espérons que les conflits seront apaisés.

Les travaux vont créer de l'emploi, est il prévu de favoriser les jeunes et les chômeurs de notre quartier ?

Dans tous les marchés de la Ville, il existe une clause sociale et environnementale. Nous veillerons à ce qu'elle soit respectée et qu'une partie des emplois soit réservée aux habitants.

Je suis architecte et je m'étonne qu'il n'y ait pas d'appel d'offre pour un projet de cette ampleur.

Nous avons des architectes et des paysagistes parfaitement compétents en interne, et c'est ensemble et avec vous que nous construirons le projet. Nous avons, nous aussi, à cœur de réussir ce projet et nous nous en donnerons les moyens.

Au regard du plan, il semble difficile de prévoir le stationnement de tous les camions du marché en parallèle plutôt qu'à la perpendiculaire du trottoir comme c'est le cas actuellement.

Au moins dans un premier temps, il ne sera pas possible de faire stationner tous les camions parallèlement au trottoir, mais il y aura de la place pour tous. De manière générale, les 2 scénarios entraînent inévitablement des changements et la disposition actuelle sera nécessairement modifiée, mais chacun aura sa place.

Quel choix a-t-on si on ne souhaite pas que la place soit modifiée ?

Le projet s'inscrit dans un processus engagé depuis plus d'un an. Il a débuté avec un questionnaire qui a reçu près de 1000 retours, puis des mois de travail ensemble ont montré le souhait des habitants de voir évoluer la place. Il s'agit donc d'une réponse portée par les habitants eux-mêmes.

Comment articuler le projet avec le parking qui se situe sous la place ?

Le parking pose en effet des contraintes certaines et nous les prenons en compte.

A-t-on envisagé un coût ?

Anne Hidalgo s'est engagée à ce que la Place des Fêtes soit le 1^{er} projet de réaménagement des places parisiennes. L'opération sera inscrite au Plan d'Investissement de la Mandature (PIM) avec le montant nécessaire pour construire un beau projet.

Je suis d'accord à 70% avec ce qui est proposé mais il faut une variante au scénario B afin de laisser plus de place aux commerces et moins à la culture

Le travail du cœur de place permettra de donner une nouvelle centralité qui donnera du peps à l'activité commerciale. Il n'est pas uniquement question de culture.

Je m'inquiète pour le marché. Sa force vient du fait qu'il est piéton.

Le cœur du marché ne bouge pas du square, c'est seulement une partie qui est déplacée

Le marché ne concerne que 3 demi-journées par semaine, il en reste 11 autres et vous les passez sous silence.

Si on ne fait rien, ces 11 demi-journées vont devoir rester vides pour les 3 jours où la place sera utilisée pour le marché. Il faut donc agir et c'est vous qui aller trancher sur la stratégie globale à adopter. Mais toutes les questions détaillées concernant le contenu même du cœur de place seront abordées dans un second temps.

Les commerçants vont-ils être déplacés pendant les travaux ?

Il est prévu de faire 2 ans de travaux mais pas sur toute la place en même temps. Il y aura des phasages qui vous seront présentés. Nous travaillerons avec vous pour trouver les meilleures solutions possibles. Il est probable que nous commençons par l'anneau.

Comment sécuriser la place pour éviter les rodéos de scooters ?

C'est bien l'une des questions majeures et l'une des raisons qui nous poussent à vouloir réaffirmer le caractère piétonnier de la place. Aujourd'hui, il est très difficile d'empêcher les deux-roues motorisés tout en permettant aux camions d'entrer sur la place pour le marché. On sait que des lieux sans usage défini font l'objet d'une appropriation non souhaitée. Il faut empêcher les usages détournés dans une démarche constructive d'animation.

Il ne faut pas oublier le kiosque du square et veiller à l'animer.

Ce kiosque est géré par la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, avec qui nous travaillons à une amélioration de l'animation. Les kiosques du parc des Buttes-

Chaumont sont très sollicités, nous pouvons par exemple proposer aux organisateurs d'utiliser également le kiosque du square Monseigneur Maillet.

Est-il obligatoire de rétrécir la chaussée devant le Monoprix ?

La chaussée est rétrécie dans tous les scénarios pour sécuriser les traversées et les circulations piétonnes.

Il existe des choses très intéressantes pour les enfants sur la place de la République. Va-t-on faire la même chose pour la Place des Fêtes ? Va-t-il y avoir des aménagements pour les sports de glisse ?

Oui nous voulons bien sur intégrer les enfants. Dès 2015 nous allons ajouter au Budget Participatif Parisien un budget d'arrondissement et vous pourrez soumettre des propositions en ce sens. Nous avons une demande importante de la part des adolescents pour mettre des skate-parks. Il nous faut prendre en compte leur souhait mais nous ne pouvons pas installer ce genre de dispositif sous les fenêtres des habitants. Il existe des emprises le long du tramway et à la porte de Pantin où il serait possible d'aménager des pistes.

Il est très difficile de traverser en sortant du métro, du côté de la rue de Crimée.

Toutes les traversées piétonnes seront sécurisées

Les sens de circulation pourront-ils évoluer ?

La circulation peut paraître dense à certains moments mais les études réalisées montrent que ce n'est pas un axe majeur de circulation et la voirie est en réalité surdimensionnée. Il faudra rééquilibrer comme on le fait globalement à Paris et ça fonctionne très bien. La question des sens de circulation va être travaillée avec vous.

Bureau des Conseils de quartier

01 44 52 29 62 / 01 44 52 29

85

5/7 place Armand Carrel -

75019 Paris

www.mairie19.paris.fr

